

## **QUEL AVENIR VOULONS-NOUS POUR NOS CIO ?**

### **Analyse du Sgen-CFDT sur la situation du réseau des CIO à la veille des tables rondes « refondons l'école »**

Internet a modifié la fréquentation des CIO. Il y a de moins en moins de demandes pour de simples renseignements. En revanche, les consultants attendent de plus en plus un conseil en orientation approfondi. De nombreuses officines privées se sont d'ailleurs positionnées pour répondre à cette attente.

Confrontés à des difficultés financières, les conseils généraux et les rectorats ont tendance à se désengager des budgets de fonctionnement des CIO. La DGESCO est en train de réfléchir à une nouvelle carte des CIO et consigne est donnée aux recteurs de soumettre leurs propositions en la matière.

Le **Sgen-CFDT** propose une réflexion ouverte sur le rôle et la place des CIO afin de positionner les services dans un contexte en évolution. Refuser cette réflexion conduit à des restructurations intempestives, sans souci du service public et des personnels (Meudon, Poissy, CIO du 95... pour l'académie de Versailles).

Depuis 3 ans maintenant, la restructuration des CIO s'effectue au gré des rapports de force locaux et du zèle de quelques-uns (département du Nord, de Saône et Loire, CIO de Thonon... ou CIO de Meudon...).

Le **Sgen-CFDT** ne peut accepter de telles pratiques. L'évolution de la carte des CIO doit respecter des valeurs essentielles et des procédures transparentes :

- L'intérêt général et la qualité du service public doivent primer sur les autres aspects.
- Le CIO doit être ouvert à tout public, pas seulement celui de l'Éducation nationale. Il doit être facilement accessible par les transports en commun.
- Le travail en collaboration avec les EPLE du bassin est très important pour la qualité du service, il doit donc y avoir au moins un CIO par bassin et plus en fonction des

réalités territoriales (CIO labellisé SPO par exemple).

- Il doit avoir des moyens de fonctionnement permettant d'effectuer les missions qui sont demandées aux CIO.
- La concertation avec les différents interlocuteurs notamment les personnels doit être transparente. Et tous les interlocuteurs doivent être présents à chaque phase de négociation.

À terme, dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation, il est très probable, à la demande de l'ARF (Association des régions de France), que les régions voient leur rôle accru en matière de pilotage et d'organisation du service public d'orientation. L'ARF propose une séparation entre le SPRO piloté par la Région et l'orientation restant de la compétence de l'Éducation nationale. Cette conception d'une orientation cloisonnée dans laquelle l'orientation scolaire est isolée pourrait menacer l'avenir des CIO .

Votre avis nous intéresse :

Nous souhaitons recueillir votre avis comme COP de terrain, exprimé individuellement ou par CIO, sur 6 points qui structurent la réflexion quant à l'avenir des CIO et des COP.

Merci de bien vouloir renvoyer à l'adresse ci-dessous le tableau suivant en le remplissant soit individuellement soit collectivement si cela vous semble préférable, en indiquant bien dans ce cas, le nombre de collègues de votre CIO qui partagent l'une des 2 propositions sur les 6 alternatives proposées.

**Merci de nous adresser vos réponses à l'adresse [cio@sgen-cfdt.fr](mailto:cio@sgen-cfdt.fr) avant le 25 septembre pour que nous puissions exploiter vos réponses individuelles ou collectives lors de la réunion du réseau national Orientation fin septembre**

**CONSTRUCTIFS POUR DEMAIN**

[www.sgen.cfdt.fr](http://www.sgen.cfdt.fr)

**QUESTIONNAIRE à remplir individuellement ou collectivement**  
(La version de ce questionnaire à renseigner et à renvoyer par mail se trouve en pièce jointe).

Académie : ..... CIO de : .....

Nombre de COP au CIO : .....

ou Nom / Prénom : ..... (si envoi individuel)

	Nombre de COP		Nombre de COP
Les COP doivent intégrer un corps unique des psychologues de l'Education Nationale avec les psychologues scolaires.		Les COP doivent rester un corps spécifique de conseillers d'orientation psychologues.	
Le cœur du métier est le conseil en orientation. La psychologie en est le moyen		La psychologie de l'éducation est l'objectif du métier de COP	
Le COP ne doit travailler qu'avec les élèves de l'Education Nationale et plus particulièrement avec ceux qui rencontrent des difficultés.		Le COP doit proposer un conseil en orientation à tout public qui le demande	
Le CIO doit faire partie du Service Public d'Orientation qui engage tous ses membres à réorienter le public vers le service le plus compétent pour répondre à une demande en fonction des spécificités de chaque partenaire.		Les conseillers d'orientation psychologues ne doivent s'occuper que des élèves scolarisés dans l'Education nationale publique. Le CIO n'a donc pas à être labellisé.	
Le CIO ne doit s'impliquer dans la lutte contre les sorties sans qualification que dans le cadre de l'Education Nationale.		Le CIO doit lutter contre les sorties sans qualification, avec les différents partenaires qui peuvent proposer des solutions aux jeunes décrocheurs (MGI, Mission Locale, CFA, Ecole de la 2ème chance...).	
L'évolution de la carte des CIO doit respecter les personnels dans le cadre de négociations transparentes fidèles aux principes du service public		Il faut défendre la carte actuelle des CIO sans aucune concession et cela en dépit des conséquences.	

**L'actualité pour l'orientation dans le cadre de la refondation pour l'école**

Le **Sgen-CFDT** a reçu avec intérêt l'annonce faite par le Président de la République que la refondation de l'École serait une priorité de son action.

Par conséquent, le **Sgen-CFDT** s'est engagé dans la concertation annoncée dès le conseil des ministres du 4 juillet, « *Refondons l'École* » et dont on trouve la démarche sur le site [www.refondonslecole.gouv.fr](http://www.refondonslecole.gouv.fr)

Cette concertation proposera les grands choix éducatifs nécessaires à notre pays en proposant une loi d'orientation et de programmation au Parlement en novembre.

Le **Sgen-CFDT** est convaincu de pouvoir apporter un éclairage important pour définir les orientations prises par le président de la République à l'automne : en apportant notre contribution au ministère, contribution que vous trouverez sur le site du **Sgen-CFDT**, en contribuant à l'audience à la cour des comptes en juin 2012 et en participant aux différentes tables rondes organisées depuis le mois de juillet 2012.

**4 Groupes de travail ont été dégagés :**

- La réussite scolaire pour tous
- Les élèves au cœur de la refondation
- Un système éducatif juste et efficace
- Des personnels formés et reconnus.

Nous retrouvons 2 grandes thématiques touchant notre quotidien en tant que COP sous l'intitulé « *La réussite scolaire pour tous* » :

- Le décrochage scolaire (*les GT se réuniront les 30 Août et 25 septembre*)

- Le service public d'orientation au sens large : (les 11-12 et 18 septembre)

Le **Sgen-CFDT** sera présent lors de ces groupes de travail et vous en rendra compte.

Suite à cette consultation, des discussions s'engageront entre organisations syndicales et MEN. Les débats des adhérents et sympathisants du **Sgen-CFDT** seront précieux pour alimenter les négociations qui ne manqueront pas de se mettre en place.

D'ores et déjà nous vous invitons à consulter le lien <http://www.refondonslecole.gouv.fr/sujet/le-service-public-de-orientation/> et à réagir à l'adresse [cio@sgen-cfdt.fr](mailto:cio@sgen-cfdt.fr)

